

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Special-ODD-7-et-13-Climat.html>

Infos 21 : Réseau des acteurs du développement durable

Spécial ODD 7 et 13 Climat

- Humain - Contribution Sociale - Réseau des acteurs du DD -



Date de mise en ligne : mardi 2 mai 2017

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés**

Parmi les adhérents du Comité 21, l'exemple de la CCI Pays de la Loire, Enedis, La Poste, Séché Environnement et de la Commune d'Ayen pour la TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, de Veolia et de l'Essonne pour les STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, de GRTgaz et RTE, l'ADEME, le Global Compact, le Partenariat Français pour l'Eau pour les OUTILS, SOLUTIONS ET INNOVATIONS, de La SNCF et l'association Météo et climat, la Communauté de Communes d'Erdre&Gevres, l'Agence Parisienne du Climat, Alisée - L'Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement, la Région PACA, l'Université de Nantes et l'UVED pour la SENSIBILISATION, FORMATION ET L'ÉDUCATION

Des exemples à retrouver juste après l'édito de Bettina Laville, Présidente du Comité 21, intitulé "*la transition énergétique et le climat au coeur des débats*"

Edito

La transition énergétique et le climat au coeur des débats

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2016/decembre-2016-odd5/bettina-focus.jpg]

Un an et demi après l'adoption des ODD et la COP 21, la transition énergétique et le climat sont plus que jamais au coeur des débats internationaux, européens, nationaux et citoyens.

C'est pourquoi ce numéro 178 d'Infos 21 est consacré aux [ODD 7](#) « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable » et [13](#) « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », deux objectifs intimement liés, l'atténuation des émissions de GES et les mesures d'adaptation étant inenvisageables sans une meilleure efficacité énergétique et un mix plus équilibré.

Au niveau international, alors que le président Donald Trump vient de signer le 28 mars un décret pro-charbon mettant potentiellement fin au « Clean Power Plan » de Barack Obama, l'application des objectifs de l'Accord de Paris est soudain devenue incertaine, même si certains États et villes américains, et d'autres grands pays, comme la Chine, n'entendent pas suivre le même chemin.

Au niveau européen, malgré l'adoption en 2014 du « Cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030 », force est de constater que le « [Livre Blanc sur l'avenir de l'Europe](#) », établi par la Commission européenne et soumis au débat en vue du Conseil européen de décembre prochain, est relativement discret, à la fois sur les ODD et sur la transition énergétique.

C'est d'ailleurs pourquoi plusieurs réseaux européens engagés sur le développement durable, dont le Comité 21, vont tenter de convaincre les institutions européennes et les États membres de placer l'Agenda 2030 au coeur d'un projet politique renouvelé pour l'Union.

Au niveau national, si l'adoption de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) en août 2015 et l'organisation de la COP 21 en décembre ont démontré l'engagement de la France en la matière, certains considèrent que les outils et les moyens engagés pour la mise en oeuvre de la loi ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Le débat se poursuit à l'occasion de la campagne présidentielle : dans une note récente sur « [La présidentielle 2017](#)

[et les ODD](#) », le Comité 21 observe que, malgré les divergences politiques des candidats, ceux-ci reconnaissent tous l'urgence d'un développement plus durable, notamment pour ce qui concerne la transition énergétique.

C'est d'autant plus important que le prochain Président de la République aura à incarner une vision de cette transition pour notre société lors du prochain « Forum politique de haut niveau » de l'ONU de juillet prochain qui réunira, comme chaque année, les différents pays pour évaluer leurs progrès dans la mise en oeuvre des ODD.

Ceci dans un contexte de réchauffement climatique qui s'aggrave.

Citons la dernière étude de la NASA, qui a mesuré, qu'en dépit de la nuit polaire, la banquise se rétractait lentement mais sûrement depuis la mi-octobre, ou celle de l'Organisation météorologique mondiale, qui constate qu'au-delà du cercle polaire une augmentation moyenne des températures est deux à trois fois supérieure à ce qu'elle est sur la plupart des continents et conclut disant que « La température moyenne de chacune des 16 années postérieures à 2000 a dépassé d'au moins 0,4° la normale de la période 1961-1990 ».

Devant ces incertitudes institutionnelles et budgétaires et ces interrogations politiques, la société civile a plus que jamais son mot à dire, chaque partie devant être acteur de la nécessaire transformation vers une économie décarbonée.

Les nombreux projets citoyens et participatifs d'énergies renouvelables sur le terrain, favorisés par la loi TECV, le « crowdfunding » et les plate-formes numériques, ressortent autant de participations volontaires à ce mouvement global que de compléments, sinon de substitutions, aux actions et/ou insuffisances des États.

Les initiatives des adhérents du Comité 21 présentées ici montrent bien que l'engagement des acteurs est réel, et demande à être soutenu, par l'Union Européenne qui doit retrouver son rôle de leadership dans les politiques climatiques, et par les instances onusiennes.

Ces efforts, ces initiatives devront, pour s'amplifier, être mesurés à leur valeur juste dans les Instances internationales du Traité de Paris.

Et il faut espérer que les travaux s'accélèrent pour que soit reconnu un cadre comparatif, et que la Conférence de Bonn (COP 23) soit une vraie étape décisive pour ce faire.

Au-delà de ces initiatives locales, il convient de souligner le rôle déterminant du monde de la finance pour accompagner la transition énergétique, comme le soulignent, avec d'autres, depuis plusieurs années Pierre Ducret et le think tank I4CE.

La « redirection » des investissements actuels « marrons » en faveur d'investissements plus « verts » est, avec la mobilisation des collectivités locales, l'une des clés d'un avenir plus sobre et plus durable.

[Bettina Laville](#) Présidente du Comité 21

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CCI Pays de la Loire

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/peps.jpg]

CCI Pays de la Loire : mettez du PEPS dans vos entreprises et gagnez en efficacité énergétique !

Toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité (agricole, industrielle, artisanale ou tertiaire) et quelle que soit leur taille, consomment de l'énergie.

En Pays de la Loire, la consommation d'énergie, tous acteurs confondus, représente 65% des émissions du gaz à

effet de serre (GES) ! Un dispositif unique en France a été lancé par le réseau des trois Chambres consulaires des Pays de la Loire (**Chambres de métiers** et de l'artisanat, de commerce et d'industrie et d'agriculture) : Le PEPS ou Parcours des entreprises à énergies positives.

Sur une durée de 1 à 3 ans maximum et à partir d'un flash diag numérique (10 questions simples), les entreprises peuvent diminuer leur consommation énergétique de 5 à 30 % en 3 étapes : parcours 1, PACK ENERGIE pour former un référent énergie dans l'entreprise et identifier les 1ers postes d'économies ; parcours 2, ACT'IV ENERGIE pour entrer dans le management de l'énergie ; parcours 3, HAUTE PERFORMANCE ENERGIE pour aller vers l'autonomie énergétique.

Ce dispositif a le soutien financier de la **Région des Pays de la Loire** et de l'**ADEME** et répond aux exigences de la transition énergétique, un des enjeux de la Troisième révolution industrielle et agricole (TRIA).

Pour cela, le PEPS II s'appuie sur l'expertise des conseillers consulaires avec le concours d'ORACE (plateforme régionale d'innovation dédiée à l'énergie) mais également sur des réseaux de partenaires institutionnels et privés.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Eliane Leclercq-Meneust - eliane.leclercq@paysdelaloire.cci.fr

Enedis

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/enedis.jpg]

Enedis, partenaire du projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies)

Enedis (ex ERDF) est une entreprise de service public nouvelle génération qui développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées.

Elle est connue pour ses actions de raccordements de clients, de dépannage ou de relevés de compteurs.

Au-delà, elle accompagne un grand nombre d'acteurs dans leurs démarches de transition énergétique (collectivités locales, entreprises, start-up, bailleurs sociaux, syndicats de propriété, etc.).

Enedis met à disposition des données d'énergie (produite ou consommée) et accompagne également des projets de mobilité électrique, d'EnR et d'autoconsommation.

L'entreprise est aujourd'hui partenaire du dispositif SMILE porté par les régions Bretagne et Pays de la Loire.

Il a pour ambition de mettre en place un grand réseau électrique pour l'Ouest de la France.

L'entreprise s'engage dans l'accompagnement de projets locaux EnR (plus de 300 projets identifiés sur le périmètre SMILE).

Enedis investit également 21 MEuros sur le réseau et numérise ses postes sources afin de gérer dynamiquement le réseau électrique.

Deux Agences de conduite régionale seront aussi créées dans cet objectif.

▶ Emmanuel Heurtebise - emmanuel.heurtebise@enedis.fr

La Poste

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/la-poste.jpg]

La Poste Pays de la Loire accompagne les collectivités dans leur politique de rénovation énergétique

La Poste intervient sur la rénovation énergétique des logements, un secteur qui représente 44% de la facture énergétique de la France.

Forte de l'expérience acquise avec son propre parc immobilier (7 millions de m²), La Poste aide les collectivités à relever le défi. « Action habitat » leur permet de renforcer leur politique d'efficacité énergétique auprès des particuliers.

Cette action se découpe en trois axes : un repérage des logements prioritaires et une visite de sensibilisation à domicile grâce aux facteurs présents sur tout le territoire ; un diagnostic énergétique par un postier expert qui fournit

des conseils personnalisés pour les éventuels travaux à mener, et un accompagnement des particuliers pour la réalisation de ces travaux.

Des projets pilotes, menés notamment avec le Conseil départemental de Vendée et les EPCI de la CARENE, et territoires de Challans et Fontenay-le-Comte, ont permis à La Poste de calibrer cette offre, avec pour ambition de contribuer à l'objectif de la loi sur la Transition Énergétique, à savoir 500 000 logements rénovés par an à partir de 2017.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Yann Boileau - yohann.boileau@laposte.fr

Séché Environnement

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/seche.jpg]

Séché environnement s'engage pour l'ODD7 grâce à son activité de valorisation des déchets

La raison d'être de **Séché Environnement** repose sur l'intégration de ses activités dans l'économie circulaire, en faisant des déchets des uns, les ressources des autres.

Cela se traduit notamment par la valorisation énergétique (récupération de chaleur et production d'électricité) des ordures ménagères (biogaz issu du stockage, ou incinération) ou de déchets industriels (en particulier dangereux), qui permet une ultime extraction de ressources des déchets, lorsque ceux-ci ne sont plus d'une qualité suffisante pour être réutilisés comme matières.

Ils viennent alors dans le mix énergétique en substitution d'autres combustibles, en général d'origine fossile et donc émetteurs de gaz à effet de serre.

C'est ainsi qu'en 2016, le Groupe a été à 216% autosuffisant en énergie, une production suffisante pour couvrir les besoins électriques (hors chauffage et eau chaude) d'un million de personnes.

Une partie de l'énergie qui est produite est issue de la fraction organique des déchets et peut être qualifiée de renouvelable (100% de l'énergie issue de la valorisation du biogaz et 50% de l'énergie issue de l'incinération des ordures ménagères, *Ademe*).

En 2016, cette fraction a représenté 35,5% de l'énergie produite par le Groupe.

▶ Audrey Mejdoubi - a.mejdoubi@groupe-seche.com

Commune d'Ayen

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/ayen.jpg]

Ayen, un territoire énergie positive pour la croissance verte

Quelques habitants de la **commune d'Ayen** ont souhaité se regrouper pour construire un projet de centrale villageoise photovoltaïque afin de montrer que les énergies renouvelables peuvent être aussi des projets citoyens locaux, mais aussi qu'un territoire peut progressivement tendre vers l'autonomie énergétique durable.

Pour ce faire, l'association « Soleil d'Ayen » a été créée pour fédérer cette initiative locale.

Elle vient en complément de la Société d'actionnariat simplifié « soleil de l'Yssandonnais » qui porte la réalisation de 7 toits photovoltaïques de 9 kWc qui rayonnent sur Ayen et les communes limitrophes.

A ce jour, un toit public et 6 toits de particuliers sont concernés, et les retombées économiques de ce projet bénéficient à ses participants.

Ce projet, accompagné par l'**ADEME** et la **Nouvelle Aquitaine** dans le cadre du réseau sur les énergies renouvelables mis en place depuis peu, est un bel exemple de gouvernance locale de l'énergie.

En parallèle, le collectif « Le durable a son village » d'Ayen anime, dans le cadre du « territoire à énergie positive pour la croissance verte » de l'Agglomération du Bassin de Brive, deux opérations d'éducation aux éco-gestes envers les particuliers et les écoles, afin de démontrer qu'il est possible de participer à une action concrète,

mesurable, massive et conviviale de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de permettre de surcroît de réduire la facture énergétique.

- ▶ [Pour en savoir plus](#)
- ▶ soleildayen@laposte.net
- ▶ Marylène Vales - ayendurable21@gmail.com

STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Veolia

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/veolia.jpg]

Veolia : renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments pour lutter contre le dérèglement climatique

Acteur engagé dans la lutte contre le dérèglement climatique, **Veolia** s'est doté, après la signature de l'Accord de Paris, d'une Task Force interne « Stratégie & Climat » placée sous la responsabilité d'un membre du Comité Exécutif, pour définir ses ambitions en matière de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation.

Le Groupe a notamment déterminé un prix interne du CO₂, proche de 30 Euros par tonne à horizon 2030.

Ce dispositif est d'ores et déjà utilisé dans les critères d'évaluation des nouveaux projets, permettant un arbitrage entre les investissements.

Les différentes actions prises par le Groupe lui ont valu d'intégrer la « A-list » du CDP, et de figurer parmi les entreprises mondiales les plus investies dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Veolia propose notamment à ses clients des solutions comme [Hubgrade](#), un service d'hypervision et de pilotage de l'efficacité énergétique des bâtiments et des infrastructures qui permet de réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie supplémentaires : un dispositif qui contribue à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

- ▶ Armelle Perrin-Guinot - armelle.perrin-guinot@veolia.com

L'Essonne

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/essonne.jpg]

L'Essonne enclenche sa transition énergétique par l'innovation

Le 27 mars dernier, l'Assemblée départementale de **L'Essonne** a adopté son schéma cadre 2017-2021 pour la transition énergie-climat.

Structuré autour de 5 plans sectoriels (énergie dans les bâtiments, éco mobilité, lutte contre la précarité énergétique, politiques environnementales, éco responsabilité de l'administration), il articule les interventions du Département en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'adaptation aux conséquences des dérèglements climatiques.

Il affirme également le rôle d'incitateur et de facilitateur du Département dans la transition énergie-climat du territoire essonnien, facteur clé de la dynamique « Essonne, terre d'avenirs ».

Ce schéma s'accompagne d'un fonds pour l'innovation en faveur de la transition énergie-climat, destiné à financer les projets innovants des acteurs du développement durable.

Doté d'une enveloppe d'un million d'euros par an sur la période 2018-2021, le financement pourra atteindre une prise en charge maximale de 30% de l'investissement total, qui doit être d'au moins 150 000 €. Les projets doivent être portés par une organisation à but non lucratif (association, bailleur social, commune, ou intercommunalité), et

devront s'inscrire dans l'un des cinq thèmes identifiés par le département : la production locale d'énergie renouvelable ou de récupération, l'économie circulaire, la mobilité décarbonée, la construction ou rénovation énergétique de bâtiments, et le recyclage d'espaces publics ou bâtis intégrant des solutions basées sur la nature et les solidarités.

Ces thèmes s'inscrivent dans les compétences du Conseil départemental en matière de développement durable et de transition énergétique, conférées par les lois MAPTAM et NOTRe.

Afin de bénéficier de ce fonds, les projets doivent être reconnus comme non finançables par les dispositifs départementaux existants.

L'appel à candidature est ouvert dès à présent, et jusqu'au 21 juillet.

► [Pour en savoir plus](#)

► Laurence Caille - Lcaille@cd-essonne.fr

OUTILS, SOLUTIONS ET INNOVATIONS

GRTgaz et RTE

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/grt.jpg]

GRTgaz et RTE co-construisent le système énergétique global de demain

Les deux gestionnaires de transport d'électricité et de gaz, **GRTgaz et RTE**, associent leur expertise au service d'un système énergétique global et intelligent.

Cela s'est traduit par le lancement d'une plateforme opendata.reseaux-energies.fr, qui permet de consulter à tout moment les données de consommation et de production de France, aux niveaux local et national.

Leur exploitation doit faciliter l'élaboration des politiques énergétiques pour les collectivités et l'efficacité des acteurs territoriaux en la matière.

Par ailleurs, GRTgaz pilote le projet Jupiter 1000, pour l'intégration des énergies renouvelables.

Réalisé avec 8 partenaires industriels, l'objectif est de tester la technologie « power to gas », pour convertir les excédents d'énergie électrique renouvelable en méthane, avant de les réinjecter et les stocker dans les réseaux de gaz.

Dans la lignée de l'ODD 17, ces partenariats illustrent tout l'intérêt de mettre en commun des compétences d'ingénierie, d'expertise technique et d'analyse prospective entre opérateurs, au profit de systèmes plus globaux.

GRTgaz a également signé avec RTE deux protocoles de coopération : l'un pour valoriser les couplages entre gaz et électricité, et l'autre pour répondre en commun à de possibles appels d'offres internationaux.

la complémentarité des réseaux de transport électrique et gazier ouvre ainsi de nouvelles perspectives, tournées vers l'innovation en faveur du climat et la résilience des systèmes énergétiques.

► [Pour en savoir plus](#)

► Bertrand Seuret - bertrand.seuret@grtgaz.com

I'ADEME

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/ademe.jpg]

L'ADEME accompagne les PME et ETI dans leur stratégie bas-carbone

A quelques mois de la COP 23 organisée à Bonn, et dans la continuité des accords de Paris, **I'ADEME** et le CDP lancent un appel à candidature « [PME et ETI anticipez le monde bas carbone de demain en évaluant votre stratégie](#) ». Cet appel propose à une trentaine de PME et d'ETI, dans les secteurs de la production d'électricité, construction

automobile, commerce de détail, agroalimentaire et construction, d'appliquer la méthodologie ACT (Assessing Low Carbon Transition) en leur sein, afin d'évaluer leur stratégie bas carbone au regard de 3 critères cumulatifs : la performance, la cohérence et la tendance.

Les candidats retenus obtiendront gratuitement une évaluation de leur stratégie carbone grâce à un diagnostic et un suivi personnel.

Les PME et ETI intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature jusqu'à fin avril.

Global Compact

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/global-compact.jpg]

Le Global Compact accompagne les entreprises dans leur stratégie de réduction des GES

Issue d'un partenariat entre le **Global Compact** des Nations Unies, le WWF, le CDP, et le World Resources Institute, l'initiative Science Based Targets (iSBT) vise à accompagner les entreprises dans la définition d'objectifs de réduction des émissions de GES alignés sur les préconisations scientifiques.

Plus précisément, il s'agit de promouvoir des stratégies alignées sur le niveau de décarbonisation requis pour maintenir l'augmentation des températures mondiales en deçà de 2°C par rapport aux températures pré-industrielles, conformément aux recommandations du GIEC.

Le 19 avril 2017, le Global Compact France et Compta Durable se sont associés pour publier le premier guide en français sur ce sujet : le « [Guide pratique pour la définition d'objectifs carbone alignés sur les connaissances scientifiques](#) ». Cette publication originale offre un décryptage des méthodologies proposées par l'iSBT et de nombreux témoignages d'entreprises engagées en faveur de l'ODD 13.

Le Global Compact France et Compta Durable souhaitent ainsi impliquer largement les entreprises francophones dans cette initiative, pour leur permettre de réellement contribuer au succès de l'Accord de Paris et à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

▶ Alise Guillermier - contact@globalcompact-france.org

Partenariat Français pour l'Eau

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/partenariat-eau.jpg]

Le Partenariat Français pour l'Eau s'engage pour la résilience et l'adaptation climatique

Le **Partenariat Français pour l'Eau** plaide activement à l'international pour l'atteinte de l'ODD 13, notamment la cible 1 qui vise à renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Depuis 2016, il insiste en particulier sur le caractère essentiel de la connaissance des enjeux liés aux impacts du changement climatique sur les ressources naturelles.

Il a ainsi publié un document « Eau, climat et développement : mieux connaître pour mieux gérer » en partenariat avec l'IRD, l'OIEau, le BRGM et l'IRSTEA qui présente les enjeux et les solutions liés à l'acquisition et le partage de données hydrologiques et météorologiques, la mise en place de Systèmes d'Information fonctionnels et le développement de modèles climatiques qui nous aideront à mieux faire face aux enjeux à venir.

De nombreux side-events à venir sur ce sujet dans les prochains grands événements internationaux.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Solène Fabreges - solene.fabreges@partenariat-francais-eau.fr

SENSIBILISATION, FORMATION ET ÉDUCATION

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/sncf.png]

Le Train du Climat repart en tournée et cherche ses partenaires !

Après le succès rencontré par le Train du Climat en 2015, une nouvelle exposition itinérante dédiée au climat circulera dans les régions françaises entre 2017 et 2019.

Avant la COP, 23 000 visiteurs avaient visité le Train, véritable « accélérateur de conscience » comme le soulignait Nicolas Hulot.

La SNCF et l'association Météo et climat, soutenus par le Ministère de l'Environnement et celui de la Recherche et l'institut Pierre Simon Laplace, ont relancé un projet pour une nouvelle tournée en 2017/2019.

L'objectif cette fois est d'aller plus loin pour fédérer les porteurs des solutions et valoriser les initiatives tant collectives qu'individuelles.

Plus de 50 villes étapes sont prévues pour cette nouvelle tournée avec des escales de plusieurs jours dans les gares de villes grandes ou moyennes.

Les scientifiques du collectif « Messagers du Climat » seront à bord et des animations organisées autour du train, selon les enjeux locaux.

Le nouveau Train du Climat a été présenté en gare de Paris-Austerlitz les 21, 22 et 23 mars derniers aux partenaires potentiels : entreprises, collectivités et associations.

► [Pour en savoir plus](#)

► Florence Cousin - florence.cousin@sncf.fr

Communauté de Communes d'Erdre&Gevres

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/erdresgevres.jpg]

Communauté de Communes d'Erdre&Gevres : des efforts partagés pour économiser l'énergie

Les collectivités **d'Erdre & Gesvres** ont décidé de se saisir de la question de la maîtrise de l'énergie sur leur patrimoine et de créer un service commun de « Conseil en Energie Partagé ».

Le principe fondateur : mutualiser une compétence énergie pour les communes qui n'ont pas les ressources suffisantes pour se structurer dans ce domaine (<10 000habitants).

Sur Erdre & Gesvres cela concerne 10 communes et la Communauté de communes.

Le contenu de la mission est triple : bilan énergétique, l'accompagnement des projets et la sensibilisation des usagers.

A noter : une action spécifique envers les écoles, où le conseiller en énergie partagée a pu co-construire avec les enseignants un programme de sensibilisation des enfants de cycle 2.

Les résultats après un an de projet sont un réel intérêt de la part des enfants, déjà très instruits, le développement de nouvelles compétences pour eux, un partenariat enrichissant pour la commune, un retour positif des enseignants qui disent avoir appris beaucoup eux-mêmes.

La prochaine étape est bien la pérennisation de ce projet d'économie d'énergie dans une logique globale de lutte contre le changement climatique.

► Maximilien Aspee - maximilien.aspee@cceg.fr

I'Agence Parisienne du Climat

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/apc.jpg]

CoachCopro® : accélérer la rénovation en copro et mettre en synergie l'offre et la demande

La plateforme gratuite CoachCopro® a été lancée en 2013 par **I'Agence Parisienne du Climat**, en partenariat avec

la Mairie de Paris, la Direction régionale Ile-de-France de l'**ADEME**, Nexity et Ericsson.

Elle accompagne les copropriétaires et les syndicats à travers les 3 étapes clefs d'un projet de rénovation (préparation du projet et audit, consolidation du programme des travaux, et réalisation des travaux).

Déployée au lancement sur Paris, Est-Ensemble et Grand-Paris-Seine-Ouest, elle est aujourd'hui disponible sur 17 territoires en France.

Depuis 2015, l'APC a ouvert CoachCopro® aux professionnels pour booster le marché (bureaux d'études, architectes, artisans, entreprises de travaux...).

L'Agence propose un système d'affiliation au dispositif, qui implique la signature d'une série d'engagements.

Les professionnels peuvent alors bénéficier de différents services d'accompagnement (mise en visibilité, formations, participation au Forum annuel de l'Eco-rénovation).

Les résultats sont là : 1 170 copropriétés (environ 83 000 logements), ont impulsé un projet d'eco-rénovation sur CoachCopro® Paris et 235 professionnels sont affiliés Enfin cet outil innovant collaboratif et gratuit a été conçu pour s'adapter à différents territoires.

Il a séduit l'Europe et servira de modèle pour accompagner les villes européennes à développer leur propre plateforme d'accompagnement.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ contact : pro.coachcopro@apc-paris.com

Alisée - L'Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/alisee.jpg]

Alisée : catalyseur de solutions pour la transition énergétique en Pays de la Loire L'Association Ligérienne d'Information

L'Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement (Alisée) promeut en toute indépendance les avantages économiques, environnementaux et sociaux de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables sur le territoire des Pays de la Loire et plus précisément, sur le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique.

Elle développe ses activités d'information autour de trois domaines : sensibilisation, éducation et accompagnement. Signalons quelques-unes des actions illustrant son expertise technique et ses savoir-faire en animation de publics à titre d'exemple.

Le défi des familles à énergie positive (FAEP) bien connu pour sa capacité à mobiliser les citoyens est décliné aujourd'hui pour les entreprises.

Alisée porte également le projet CoWatt qui vise à créer une coopérative citoyenne pour le développement et l'exploitation d'installations solaires photovoltaïques.

Des groupes de citoyens pourront se saisir de la coopérative pour sécuriser leur projet sur le plan technique et administratif.

Cette dernière mutualisera également l'épargne citoyenne nécessaire pour le financement des projets.

▶ Julien Bouron - jb@alisee.org

Région PACA

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/arts-et-vivre.jpg]

Arts de Vivre sensibilise les jeunes aux conséquences du changement climatique

Compte tenu des multiples enjeux du réchauffement climatique à l'échelle de la Provence, l'axe éducatif est l'une des priorités afin de former et d'accompagner les jeunes vers de nouveaux modèles de comportements en phase avec

les conséquences du changement climatique.

Ainsi, en partenariat avec la **Région PACA**, l'**association Arts de Vivre** intervient tout au long de l'année auprès du public lycéen afin de l'éclairer, le questionner et le rendre acteur face aux défis climatiques.

Pour ce, elle leur propose un atelier collaboratif visant à comprendre le processus du réchauffement climatique en mettant en lumière notre contribution collective et individuelle à travers le calcul de l'empreinte écologique.

Elle invite les lycéens à réfléchir à des actions concrètes en fonction des caractéristiques du territoire.

Suivant les engagements à prendre, elle aide à construire un plan d'actions annuel ou pluri-annuel pour l'établissement, et impliquant activement les élèves.

Cette animation vient en soutien des « Démarches de Développement Durable » en oeuvre dans les établissements (label E3D, Agenda 21 scolaire...).

► [Pour en savoir plus](#)

► Rachel Beret - a2v@voluance.org

L'Université de Nantes

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/universite-de-nantes.jpg]

L'Université de Nantes lutte contre le changement climatique

Au regard de sa stratégie Qualité et Développement Durable, **L'Université de Nantes**, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, a un rôle à jouer dans la sensibilisation et la mobilisation autour de ce sujet aux enjeux majeurs.

L'Université est investie dans cette démarche de lutte contre les changements climatiques et développe plusieurs axes d'action, dont celui de l'énergie (elle s'engage également sur la thématique des déchets).

Elle prépare sa transition énergétique en travaillant sur deux axes complémentaires : les bâtiments et les usages.

Pour ce faire, l'Université a initié deux études en parallèle afin d'élaborer un Programme Energie-Fluides et travailler sur les comportements des usagers de l'établissement en matière d'énergie.

Elle fait le postulat que toute amélioration technique d'un bâtiment ne pourra être pleinement efficace si elle n'est pas doublée d'un travail d'accompagnement des usagers sur les nouveaux comportements à adopter en matière d'économie d'énergie.

Bien sûr, l'Université axe également ses actions sur l'offre de formation, le domaine de la recherche et le soutien aux initiatives étudiantes.

► [Pour en savoir plus](#)

► Gaëlle Mourier Bouchon - gaelle.mourier-bouchon@univ-nantes.fr

L'UVED

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/uved.jpg]

L'UVED organise la session 2 de son MOOC « *Les causes et enjeux du changement climatique* »

La session 2 du MOOC « *Causes et enjeux du changement climatique* » organisée par **L'UVED** débutera le 15 mai 2017 sur la plateforme FUN-MOOC.

L'introduction entièrement nouvelle de cette session 2 propose de revenir sur l'Accord de Paris, entré en vigueur le 4 novembre 2016, et sur les objectifs, les acteurs et les mécanismes de cette négociation internationale.

L'ensemble du cours s'appuie principalement sur les éléments de la session 1 (proposée à l'automne 2015 et très appréciée), pour explorer 3 thèmes, répartis sur 6 semaines, sur la base de données fiables et actualisées : Le climat et ses évolutions - La transition bas carbone - L'adaptation des sociétés au changement climatique.

Ce MOOC est francophone mais pourra être suivi par des anglophones car toutes les vidéos diffusées sont traduites en anglais.

Ce MOOC, qui a mobilisé plus d'une quarantaine d'experts scientifiques issus d'établissements et de disciplines variés, tous experts des sujets qu'ils présentent, est sous la responsabilité scientifique d'Hervé Le Treut, professeur à l'Université Pierre et Marie Curie et à l'École Polytechnique et directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace, et sous le parrainage de Jean Jouzel, directeur de recherche au CEA.

▶ [Inscription](#)

▶ Pour voir toutes les vidéos de l'UVED sur cette thématique, [cliquer ici](#)

▶ Delphine Pommeray - delphine.pommeray@fondation-ued.fr

En savoir plus

3ème édition du rapport « Repenser l'énergie 2017 : l'accélération d'une transition énergétique globale »

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/agence-euro-energies.jpg]

Les énergies renouvelables représentent une part de plus en plus importante du mix énergétique mondial : à l'heure actuelle, plus de 170 pays se sont donnés pour objectif l'augmentation significative de la part d'énergie propre dans leur production énergétique, et près de 150 d'entre eux ont mis en place des politiques afin de catalyser les investissements dans ce secteur.

C'est sur ce sujet que se penche l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, en publiant la troisième édition du rapport « *Repenser l'énergie* ».

Ce dernier examine les tendances et les avancées existantes en matière de transition énergétique propre et analyse les effets de ce phénomène sur la croissance, la création d'emplois et l'amélioration du bien-être des populations.

Le rapport souligne que les énergies renouvelables sont essentielles à la poursuite de l'ODD 7 qui prône l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, et que les politiques de régulation sont cruciales pour sa réalisation et dans la mise en place d'un marché des énergies renouvelables attractif.

Ce rapport insiste enfin sur la nécessité d'un engagement fort de la part des gouvernements, afin de réduire les risques et les coûts financiers liés aux enjeux de la transition énergétique.

130 pages

▶ [A lire](#)

Publication du bilan sur la mise en place de la loi de transition énergétique (LTECV)

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/bilan-transition2.jpg]

Dans le cadre des Assemblées de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international du 17 au 23 avril à Washington (USA), Ségolène Royal, ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer et chargée des relations internationales sur le climat, est intervenue en faveur de la mise en oeuvre de la COP21 et des Objectifs de développement durable.

Elle a présenté le 20 avril dernier la stratégie de finance verte de la France ainsi que ses réalisations dans le cadre de [la loi de transition énergétique](#) du 17 avril 2015, via une [synthèse sur le bilan de l'application de cette dernière](#).

La LTECV fixe l'objectif d'atteindre 40 % de renouvelables dans la production d'électricité d'ici 2030 et de réduire la consommation finale d'énergie de 50% en 2050 par rapport à 2012, et cette synthèse révèle un bilan positif.

En effet, de nombreux progrès ont été fait en termes d'énergies propres : par rapport à 2013, les emplois éoliens ont crû de 33,3%, soit 3 620 emplois supplémentaires (les projets de chaleur renouvelable et de récupération ont augmenté de près de 30 %) et le seuil de 100 000 véhicules électriques a été franchi début 2017.

Ce rapport fournit également des recommandations pour la mise en oeuvre des accords de Paris dans le cadre d'une nouvelle approche économique, et pointe les efforts à faire afin de remplir les objectifs annoncés.

En effet, si 98 % des décrets sur un total de 162 mesures à prendre ont été soumis au Conseil d'État ou mis en signature et 95 % déjà publiés, 5 textes sont à l'heure actuelle en retard de publication.

▶ [Pour en savoir plus](#)

FNCCR : un guide pratique sur les PCAET

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/pceat.jpg]

La Fédération des Collectivités Concédantes et Régies publie un guide pratique consacré aux PCAET à destination des collectivités, et en particulier des intercommunalités.

Cet outil méthodologique rappelle les contours juridiques des nouveaux plans, leur articulation avec les autres documents de planification, qu'ils soient communautaires ou régionaux, et sur les étapes à réaliser, du diagnostic à l'évaluation.

Le guide revient notamment sur les enjeux complexes que revêt la qualité de l'air désormais au coeur des PCAET, et sur l'importance du volet « adaptation » pour construire des territoires résilients.

La dernière partie du guide est consacrée aux données, à leur mise à disposition progressive et à leur utilisation. Enfin et surtout, la FNCCR rappelle l'importance de construire les PCAET de manière « multi-partenaire » pour la réussite et leur bonne réalisation dans les territoires.

24 pages.

 [A lire](#)

16-19 mai : forum régional africain sur le développement durable (ARFSD)

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/forum-africain.jpg]

Le Forum régional africain sur le développement durable de 2017 (ARFSD), en préparation du Forum politique de haut niveau sur le développement durable de 2017 (HLPF) en juillet 2017, se tiendra à Addis-Abeba du 16 au 19 mai sous le thème « *Assurer une croissance inclusive et durable et une prospérité pour tous* ».

L'ARFSD suit les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui sont au coeur de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

En Afrique, les ODD sont mis en oeuvre simultanément et de manière intégrée avec le premier plan décennal de mise en oeuvre de l'Agenda 2063, le cadre stratégique de cinquante de l'Afrique pour la transformation socio-économique qui vise à accélérer la mise en oeuvre des initiatives continentales passées et existantes pour la croissance et le développement durable.

L'ARFSD se déroule au cours de la deuxième année de mise en oeuvre de l'Agenda 2030 et la troisième année de la mise en oeuvre de l'Agenda 2063.

 [Pour en savoir plus](#)

5 juillet : colloque international « Europe's Climate Change Response »

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/colloque-europe-climat.jpg]

Le changement climatique constitue une des menaces les plus importantes à laquelle l'humanité est aujourd'hui confrontée, et la nécessité pour les différents acteurs de la société de se saisir de ces enjeux est primordiale.

L'Union Européenne a un important rôle d'impulsion politique à jouer dans la transition énergétique.

C'est dans cette perspective que se tiendra le 5 Juillet 2017, à Bruxelles, le Europe's Climate Change Response, colloque international consacré aux politiques européennes en matière de lutte contre le changement climatique, et notamment aux cibles de l'Agenda 2030.

Cet événement sera l'occasion pour les acteurs clefs du domaine des politiques environnementales et climatiques d'échanger sur les différentes stratégies pour une transition vers les énergies propres responsable et inclusive, mais aussi d'échanger des connaissances et bonnes pratiques.

Les inscriptions pour cet événement se font [ici](#).

 [Pour en savoir plus](#)

11-13 septembre : participez au sommet Climate Chance

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2017/avril-2017/climatechance.jpg]

Suite au succès de sa première édition, [Climate Chance](#) organise son deuxième Sommet mondial du 11 au 13 Septembre 2017, à Agadir, Maroc.

Cette conférence invite les acteurs non étatiques du climat, c'est-à-dire les collectivités locales, entreprises,

associations, syndicats et ONG, mais aussi les organismes scientifiques, bailleurs et citoyens engagés dans l'action pour le climat, à évaluer les avancées et dynamiques en cours et échanger sur les moyens permettant une généralisation de l'action pour le climat.

La réussite de ce sommet reposant essentiellement sur l'implication des différents acteurs du climat, le Comité 21 et le Club France Développement durable appellent leurs adhérents, et plus largement la société civile, à participer à cet évènement en soumettant jusqu'au 15 mai des propositions autour des [14 thématiques](#) proposées sur la page de l'évènement.

Les contributions attendues peuvent prendre la forme de présentations individuelles (inférieures à 90 minutes) ou multi-acteurs (90 minutes et 5 intervenants maximum) sur un retour d'expériences, une communication scientifique, une action de politique publique ou encore une controverse en rapport avec l'une des 14 thématiques.

▶ [Déposer une contribution](#)

▶ [Pour en savoir plus](#)

Post-scriptum :

Comité 21, le réseau des acteurs du développement durable



Le Comité 21 est un réseau d'acteurs engagé dans la mise en oeuvre opérationnelle du développement durable. Il a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en oeuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. Composé de quatre collèges, il réunit les parties prenantes concernées en France : entreprises (multinationales et PME), collectivités (des communes aux régions), associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains ...), institutions, établissements d'enseignement supérieur et médias. Ce réseau de plus de 400 adhérents fonde son action sur le partenariat pluri-acteurs et sur l'action concrète. Le PNUE et le PNUD en sont membres de droit.

Trois objectifs :

- **Réseau par excellence** : en animant une plateforme d'échanges et d'innovation au service du développement durable, alimentée par l'expertise et la diversité de ses adhérents ;
- **Conduite du changement** : en offrant des outils pratiques et des services pour aider ses adhérents dans la mise en oeuvre du développement durable ;
- **Innovation et prospective** : en s'efforçant d'être un élément moteur des réflexions prospectives sur le développement durable. A ce titre, le Conseil d'administration a décidé de constituer un Comité de prospective, présidé par Bettina Laville, composé d'experts, d'économistes et de philosophes, lui permettant de nourrir ses travaux.

Trois axes de travail :

- Accompagner **l'éducation au développement durable** ;
- Ancrer le **développement durable dans les territoires** ;
- Promouvoir un **développement économique responsable** et un **tourisme durable**.



132 rue de Rivoli - 75001 Paris
tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org

 agenda21france.org

 comite21.org

 [Rechercher toute l'info du Comité 21 disponible sur CDURABLE.info](#)